



N°28



## Editorial

Les systèmes de communications, de plus en plus performants avec le développement technologique, ont envahi notre vie quotidienne; journaux, radios, télévisions, publicités, téléphones portables, ordinateurs et internet...aucune entreprise ne peut faire l'impasse sur ces différents médias si elle veut rester compétitive et performante.

La mairie, qui gère une commune ne peut rester à l'écart de cette formidable évolution. Elle doit communiquer et utiliser tous les supports dont elle dispose pour promouvoir son action.

La commission communication, forte de ce constat a décidé de poursuivre la parution du « Petit curieux ». La mise en page a été quelque peu modifiée, mais le plus important est que les rubriques vous intéressent et qu'elles suscitent une réaction de votre part. Vos suggestions seront dans tous les cas appréciées.



## Le mot du maire

Une nouvelle équipe municipale s'est mise en place depuis quelques semaines. Nous allons travailler ensemble pour St-Romain-la-Motte, ses habitants, ses associations et partager le désir de développer notre village dans le dessein du mandat précédent.

Je profite de ce «P'tit Curieux» pour adresser aux conseillers municipaux sortants, au nom de tous, nos remerciements pour le travail accompli et l'esprit dans lequel ont porté nos débats.

A chaque équipe sa «marque» de fonctionnement. Notre communication sera orientée vers divers supports. Le «P'tit Curieux» bien sûr, avec un peu plus d'informations sur le travail municipal, la «vulgarisation» de notre action, le support de la «toile» Internet et tous les services administratifs que vous pouvez avoir par ce biais.

Mais la communication ne fait pas l'action. Nous avons des échéances essentielles pour notre avenir, notamment les travaux connexes liés à l'aménagement 2 x 2 voies de la RN7 qui sera peut-être un des grands bouleversements de ce mandat. Nous en saurons plus d'ici la fin 2008.

Notre priorité reste l'aménagement de locaux adaptés pour le commerce local, celle-ci s'inscrivant dans le projet global de zone d'aménagement concerté que nous allons mettre en œuvre.

La communication nous permettra de rendre compte, de vous rencontrer pour vous expliquer, prendre votre avis sur les projets. Ensuite, le Conseil Municipal pourra décider.

Notre travail est important, il l'est aussi à travers notre investissement dans les structures intercommunales (communautés de communes syndicats mixtes de l'eau, de l'entretien des rivières, de l'énergie, ...) auxquelles les adjoints ou conseillers municipaux se sont intégrés.

Le bureau municipal est à votre disposition et les délégations du Maire aux adjoints sont importantes car indispensables à la confiance mutuelle et à l'efficacité de notre action.



## Sommaire

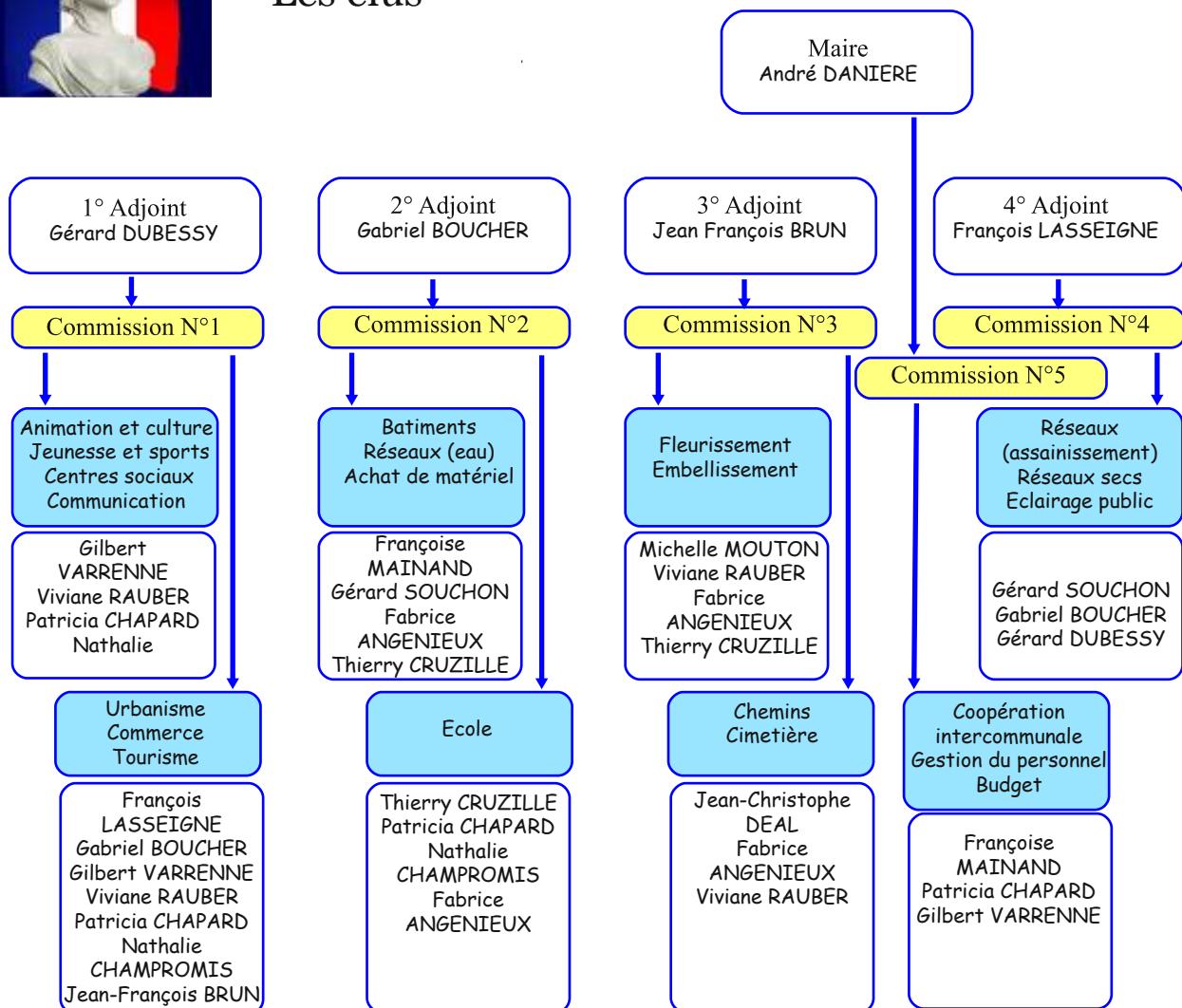
- Le mot du Maire
- Organigramme
- Fonctionnement des commissions
- Du côté des assos
- Communication: un site Web, pourquoi?
- La rubrique jardinage
- Le calendrier des manifestations



# Organigramme de la mairie de Saint Romain la Motte



## Les élus



**Le maire** bénéficie d'une «double casquette» : il est à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

Il tient ses attributions de son élection par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales.

**En tant qu'agent de l'État :**

Sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives dont notamment :

- \* la publication des lois et règlements;
- \* l'organisation des élections ;
- \* la légalisation des signatures.

Il exerce aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du procureur de la République : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire

**En tant qu'agent exécutif de la**

**commune :**

Le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Ses missions consistent à représenter la commune en justice, passer les marchés, signer des contrats, préparer le budget, gérer le patrimoine.

Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines



très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...). Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

## Le conseil municipal

représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le

budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des "délibérations". Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en Conseil des Ministres.

**Le bureau municipal**, formé du maire et des adjoints représente l'exécutif. Le maire, élu par les conseillers municipaux lors de la première séance du nouveau conseil municipal, est seul chargé de l'administration. Mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints. Ces délégations, précises et limitées

dans leur objet, peuvent être résiliées à tout moment. Le bureau municipal se réunit une fois par semaine. Le bureau n'a pas pouvoir de décision; il exécute les décisions du conseil, fait le point sur les travaux en cours, les projets et les avis formulés par les commissions.

## Les commissions municipales

**municipales** ont pouvoir de proposition. Chaque commission, pilotée par un adjoint, se réunit en fonction des besoins. Chaque conseiller choisit les commissions qui l'intéressent; la composition des commissions n'est pas rigide, chacun pouvant participer en fonction des sujets traités. C'est dans ces commissions qu'intervient le véritable travail de fond des élus. Des propositions concrètes y sont étudiées lors des réunions. Une fois finalisées, elles sont discutées en conseil municipal.



## Les employés municipaux



**Martine LANDES** titulaire temps plein, chargée de: accueil, urbanisme, budget, délibérations du conseil municipal, marchés, subventions, suivi du personnel.

**Nathalie DA SILVA** titulaire temps plein, chargée de: accueil, cartes d'identité, passeports, état-civil, centre de loisirs, cantine, matériel associations, permissions, voirie.

**Christine MONCORGE** titulaire mi-temps, chargée de: accueil, comptabilité, cartes d'identité, passeports.



**Patrick BESACIER** titulaire temps plein, chargé de: travaux sur voirie, surveillance lagunes.

**Sylvain MOREAU** titulaire temps plein, chargé de: espaces verts, bâtiments, voirie, devis.

**Liliane MONCORGER** CAE mi-temps, chargée de: entretien des bâtiments communaux.

**Ginette RIAMON** titulaire mi-temps, chargée de: entretien des bâtiments communaux.

**Yves TROUSSIERE** contrat avenir mi-temps, chargé de: espaces verts, nettoyage bâtiments communaux.

**Carole VIAL** apprentie en alternance, chargée de: espaces verts, animation sportive.



**Gisèle DECLOITRE** titulaire temps plein, chargée de: aide-maternelle, entretien bâtiments communaux.



**Béatrice MATHELIN** CAE trois quart temps, chargée de: aide-cantinière au restaurant scolaire.



**Christine KIBKALO** contractuelle mi-temps, chargée de: poste, bibliothèque.

**Les attributions de chacun ne sont pas immuables, chacun pouvant intervenir dans son espace de travail.**

**C'est notamment le cas lorsqu'une personne est malade ou en congé.**

**Au total, douze personnes sont employées par la mairie**

### Petites explications:

**Titulaire:** fonctionnaire territorial

**Contractuelle:** contrat à durée indéterminée.

**C.A.E:** Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, destiné à faciliter l'insertion professionnelle. Ce contrat s'adresse aux employeurs du secteur non marchand.

**Contrat Avenir:** contrat destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

**Apprentie:** Le contrat d'apprentissage permet à des jeunes de 16 à 25 ans de suivre une formation à la fois générale, théorique et pratique afin d'obtenir un diplôme professionnel ou technologique.

# Le fonctionnement des différentes commissions

## Commission N° 1 Animation et culture, Jeunesse et sports, Centres sociaux, Communication, Urbanisme, Commerce, Tourisme.



### 1- Animation et Culture, Jeunesse et Sports, Centres Sociaux, Communication :

Responsable : Gérard DUBESSY

Gilbert VARRENNE

Viviane RAUBER

Patricia CHAPARD

Nathalie CHAMPROMIS

Depuis le début du mandat municipal, la commission a décidé d'une remise à jour du site « internet » de la commune ;

pour ce faire, elle a mis en place une action de formation actuellement en cours.

« Le P'tit Curieux » sera publié trois fois par an et la coordination en est désormais assurée par G. Varrenne.

Une réflexion est actuellement engagée par la commission pour l'élaboration, avec chaque association, d'un cahier des charges permettant de définir avec chacune d'elles les demandes réciproques.

### 2- Urbanisme, Commerce, Tourisme :

Responsable : Gérard DUBESSY

François LASSEIGNE

Gabriel BOUCHER

Jean-François BRUN

Gilbert VARRENNE

Viviane RAUBER

Patricia CHAPARD

Nathalie CHAMPROMIS

La mise en place d'une signalétique permettant d'identifier plus facilement les commerces et les bâtiments communaux a été décidée et sa réalisation sera faite prochainement. Au cours du second semestre de l'année, une rencontre est prévue avec les commerçants du village, afin de finaliser leurs souhaits et leurs attentes. Cette période sera également consacrée à la poursuite de la réflexion pour la création de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concertée) du centre-bourg.

## Commission N° 2 Bâtiments, réseaux, achat gros matériel, école



gauche à droite: André Danière, Françoise Mainand, Thierry Cruzille, Gérard Souchon, Fabrice Angénieux, Gabriel Boucher.  
Absentes sur la photo: Nathalie Champromis, Patricia Chapard

### 1. Bâtiments réseaux et achat de gros matériel

Responsable : Gabriel BOUCHER

Françoise MAINAND

Gérard SOUCHON

Fabrice ANGENIEUX

Thierry CRUZILLE

Les commissions effectuent le travail d'organisation et de maturation des actions et projets sur lesquels se prononce ensuite le conseil municipal.

La sous-commission a pour rôle :

. d'entretenir les bâtiments communaux et tout le patrimoine en général (ex. la Croix de Mareuil).

- . d'anticiper sur les travaux neufs à réaliser.
- . d'assurer le suivi lors de la réalisation. (l'agrandissement de l'école en est un exemple récent)
- . de gérer les contrôles de la sécurité des équipements.
- . d'assurer les relations avec les locataires des logements ou locaux artisanaux.
- . e t c ...

### **2. Accompagnement scolaire.**

Responsable : Gabriel BOUCHER  
 Nathalie CHAMPROMIS  
 Patricia CHAPARD

Fabrice ANGENIEUX  
 Thierry CRUZILLE  
 La mairie est le premier partenaire de l'école. Elle offre les conditions matérielles nécessaires à la diffusion des savoirs en mettant à disposition les bâtiments et en assurant leur maintenance et leur entretien. La cantine et le centre de loisirs incombent en partie à la mairie.

La sous-commission a pour rôle :  
 . de siéger au conseil d'école pour évoquer les questions matérielles.  
 . de définir le soutien logistique ou

financier des projets pédagogiques et des animations (Fête de l'Ecole, sorties e t c...).  
 . d'assurer les relations entre l'Education Nationale, les enseignants, les parents d'élèves, le sou des écoles et la commune.  
 . e t c ...



## Commission N°3: chemins, cimetière, fleurissement, embellissement



### **1- Chemins - cimetière**

Responsable : J-François BRUN  
 Viviane RAUBER  
 Fabrice ANGENIEUX  
 J-Chistophe DEAL  
 Michèle MOUTON  
 Thierry CRUZILLE

Le budget de la voirie s'élève cette année à 63500 €.  
 50% de ce budget sont affectés à la réalisation de travaux neufs, subventionnés à environ 40% par le Conseil Général

44% vont aux dépenses d'enrobé à froid, entretien des voies revêtues et chemins, matériaux divers, fossés, peinture routière.

6% servent à acheter les fournitures de voirie, produits de désherbage ...

Les 80 kilomètres qui sillonnent notre campagne nécessitent une réflexion globale afin de hiérarchiser le réseau . Cela permettra de faire les aménagements de manière cohérente et réfléchie.

L'objectif de la commission est d'évaluer et de mesurer la dégradation des voies, de déterminer la fréquentation et la charge supportée par chacun de ces chemins.

Une fois tous ces éléments réunis la commission peut fixer les priorités.

Elle présente ses propositions au Conseil Municipal. Après délibération, la commission lance les travaux.

Pendant ce mandat, les travaux réalisés

prendront modèles sur ce qui a été fait sur la VC3 : (voie reliant la Croix Rempart au carrefour de la D39)

. Reprofilage de la chaussée  
 . Mise en œuvre d'un enrobé à chaud  
 L'année suivante, pour imperméabiliser ce revêtement, on programme un monocouche double gravillonnage.  
 Ce procédé s'avère efficace sur la durée mais représente un réel coût sur le métrage à réaliser.

En complément de la nomination des voies, il sera implanté des panneaux signalétiques pour les commerces locaux et bâtiments publics.

Chaque année, le produit des amendes de police relatives à la circulation routière fait l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales. Les sommes allouées doivent être utilisées à des opérations relevant de la circulation routière (plans de circulation, parcs de

stationnement, signalisation, aménagements et travaux concourant à la sécurité routière...)

Une aire de croisement sera faite sur la VC 109 (quartier les Crouses) et les panneaux à proximité des passages à niveau seront remplacés.

Pour le cimetière, la commission a pris contact avec une société pour déterminer un emplacement destiné à recevoir un columbarium, jardin du souvenir ou toutes autres propositions. Des toilettes et un abri pourront être installés.

## 2- Fleurissement - Embellissement

Responsable : J-François BRUN

Viviane RAUBER

Michelle MOUTON

Fabrice ANGENIEUX

Thierry CRUZILLE

Cette année, le concours "Fleurissement" n'aura pas lieu; la commission étudie un nouveau règlement plus adapté pour l'an prochain.

Qui n'a pas remarqué le changement devant la Mairie? Nos agents ont manipulé quelques m<sup>3</sup> de terre de façon à mettre en forme massifs de

fleurs et allée piétonne. L'aménagement de ce nouvel espace donnera une autre vision sur la mairie et l'entrée sur le bourg. Cet embellissement devrait retenir l'attention du jury départemental sur le fleurissement des communes...

La commission a relevé des points noirs à différents endroits. Pour les modifier, des végétaux prendront place. Des poubelles et du mobilier urbain feront aussi leur apparition.

## Commission N°4: réseaux, réseaux secs, éclairage public



Responsable: François LASSEIGNE

Gérard SOUCHON

Gabriel BOUCHER

Gérard DUBESSY

### 1- Assainissement:

Les villes et les villages ont été assainis par la réalisation de réseaux d'égouts destinés à recevoir toutes les eaux usées avant de les restituer dans le milieu

naturel. Ces eaux sont traitées sur notre commune par la lagune (Bourg; Baraques), filtre à sable (Fultiere). Elles sont vérifiées régulièrement par nos agents et contrôlées par la MAGE (Mission départementale d'Assistance à la Gestion de l'Eau). Afin d'améliorer le bon fonctionnement il a été réalisé la séparation des eaux usées et des eaux pluviales du bourg et RD 18. Prochainement, il faudra nettoyer les lagunes.

La Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages (MESE) instruira notre dossier pour l'épandage des boues et une surveillance sans faille dans un cadre réglementaire très strict.

Toujours pour préserver la nature, un

nouveau service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été créé pour contrôler le bon fonctionnement des installations individuelles. Il est de la compétence de la Roannaise de l'eau.

### 2- Réseaux secs: éclairage public

La collectivité est membre du regroupement de commandes du département de la Loire pour l'achat d'électricité. Elle a désigné le SIEL comme coordonnateur et exécuteur du marché. Celui-ci a pour fournisseur GEG (Gaz Electricité de Grenoble). Depuis cette année, Monsieur Danière représente la CCCR au sein du bureau.

## Commission N°5: coopération intercommunale, gestion du personnel, budget



Responsable : André DANIÈRE  
 Françoise MAINAND  
 Patricia CHAPARD  
 Gilbert VARRENNE

### 1- Coopération intercommunale

L'implication et l'explication du fonctionnement intercommunal sont à poursuivre pour que notre localité assure son développement au sein de son territoire :

- Implication au sein de la Communauté de Communes de la Côte Roannaise concernant en particulier la compétence «Economie» pour le développement de la zone d'activités labellisée par le Conseil Général.

- Implication au sein de la commission intercommunale «Enfance Jeunesse» pour assurer la pérennité et le dynamisme des 4 centres de loisirs dont l'association «L'Ile des enfants» hébergée par la commune de St-Romain-la-Motte.

### 2- Gestion du personnel

Quels services désire apporter la commune aux St-Romanais ?

Les charges du personnel pèsent

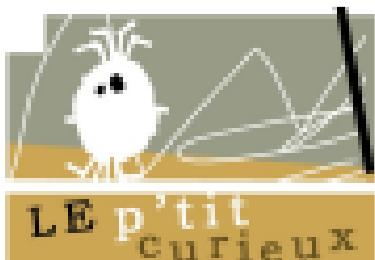
lourdement dans le budget communal. Il est donc souhaitable, pour une bonne gestion, de veiller à la stabilité de ce poste budgétaire.

### 3- Budget

Suite aux investissements réalisés ces dernières années, les recettes fiscales évolueront raisonnablement permettant ainsi de donner une marge suffisante pour l'investissement. C'est le passage obligé pour la mise en œuvre de tous les projets proposés par les commissions.

Durant une décennie, les taux d'intérêt très bas ont facilité les investissements. Aujourd'hui, leur évolution importante peut modifier les choix.

Comme par le passé, l'objectif demeure, pour le conseil municipal, de considérer une fiscalité annexée à l'inflation pour maintenir des revenus constants à la commune.



## Du côté des Assos'

### Mais que fait le Comité des fêtes?

Il prépare la fête patronale avec un programme haut en couleur.

Les festivités débuteront le samedi 19 juillet par un repas champêtre à Les Sens'Ciel , suivi d'une retraite aux flambeaux avec majorettes et fanfare: des majorettes particulièrement attrayantes "les Cot Cot Girls".

Tout ce petit monde pourra assister au feu d'artifice vers 22 heures.



Le dimanche 20 juillet: course cycliste à 14 heures et à 17 heures les amateurs de chansons pourront exercer leur talent au cours d'un

KARAOKE géant en plein air.



Bien sûr durant ces deux jours de fête, les manèges, autos tamponnantes etc.. raviront petits et grands.



**Réservez dès aujourd'hui la date du 31 août pour la fête de la batteuse.**

### Fête dans le nouveau quartier de Trébande



Pour la 2ème année et afin d'avoir le plaisir de se retrouver ou de faire connaissance, les habitants du lotissement Trébande avaient choisi le samedi 31 mai 2008 pour leur « Réunion de Quartier ».

Cinq familles étaient chargées d'organiser cette journée, qui s'est déroulée autour d'un repas. L'ambiance était très conviviale, et malgré une météo pas très clémence, certains ont quand même tenté de jouer à la pétanque dans l'après midi.

La soirée se terminait un peu tardivement, mais le rendez vous est déjà pris pour l'an prochain.

## Festoche 2008



### Le club des jeunes raconté par Nicolas

Le festoche est le festival que tous les Saint Romanais connaissent. Encore cette année, la 9ème édition a rempli la salle ERA les 9 et 10 mai derniers. Le vendredi 9 mai, le concert a commencé par Nawo et ses ballades pop rock savamment dosées, suivi du groupe Oxyllum qui a enflammé la salle grâce à son énergie. Ensuite, le public a chaleureusement accueilli la tête d'affiche de ce festival à savoir les parisiens du groupe Aston Villa. Après un disque d'or en 2004 et une tournée achevée à l'Olympia en 2006, ce groupe de rock bien connu des connaisseurs a fait monter la température d'un cran. La soirée de vendredi s'est terminée par Staël et leurs ballades. Le lendemain les Tit' Nassels, bien connus du public roannais, ont commencé leur récital devant une salle "archi-comble". Vint ensuite le coup de cœur du festival. Le groupe Mauss a séduit la salle grâce à ses chansons rock dont les textes sont très portés sur l'amour et les sentiments. Le Festoche s'est terminé par le groupe roannais

Kamawa.

Durant les deux jours avant l'ouverture des portes, les bikers de Pink Star ont assuré le spectacle avec leur show BMX impressionnant. Pour tout le monde, le festoche dure 2 jours, mais pour le club des

jeunes il dure en réalité 8 mois. En effet, en septembre le club des jeunes décide de faire le festoche ou non (Le non ne l'a emporté qu'une fois sur le oui: c'était en 2006). On réserve le matériel auprès de Cédric. Entre octobre et décembre, la commission qui s'occupe des groupes prend contact avec les boîtes de production, demande des maquettes de groupes et finit par choisir la



programmation du festoche. Dans ce même temps, la "commission sponsors" démarre les commerçants et les entreprises de la région roannaise. Les fonds ramenés par le sponsoring servent à financer la pub. En octobre également, une "commission subvention" recherche des fonds auprès des collectivités comme la communauté de communes, la région.....

Une fois la programmation définie, les fonds nécessaires trouvés, Dav' crée l'affiche du festival. La maquette de l'affiche et celle du programme partent chez

l'imprimeur. A

partir de fin

mars, tout

s'accélère: les

réunions sont

de plus en plus

fréquentes car

il faut que tout

soit parfait

pour accueillir

les groupes et le public. Début avril, les

affiches et les programmes arrivent en

même temps que les affiches des

groupes envoyées par les boîtes de

prod. A partir de cet instant, un

nouveau chapitre de l'organisation du

festoche commence :

c'est l'affichage.

Chaque samedi, les

membres du club partent

sillonner le roannais

avec un seau de colle à

tapisserie et le coffre

rempli d'affiches,

programmes et tracts.

L'objectif est d'être vu

sur tous les panneaux

d'affichage, les vitrines

des commerces. L'affichage est,

certaines années, plus compliqué que

d'autres. En effet, l'année passée,

élections obligent, le club des jeunes a

dû « se battre » contre les affiches des

hommes politiques. La publicité ne se

limite pas à coller des affiches. Il y a

aussi les poses de tracts sur les voitures

( pendant les matchs de la Chorale ou

pendant les mardis du Grand Marais) et

les spots radio.



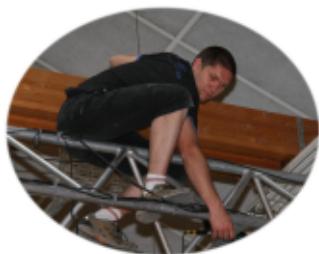
## Activités associatives



Puis vint le dernier chapitre avec le montage de la scène. Tous les membres du club des jeunes se mobilisent à partir

du mercredi avant le Jour J pour monter la structure, la scène, brancher les lumières et le son. Tout doit être prêt le vendredi midi car les groupes arrivent pour faire les balances. Ensuite le festoche se déroule avec des personnes du staff qui gèrent les lumières, les sons en façade, les retours, la vidéo. Dès que le festoche se termine, le staff se mobilise une dernière fois pour le démontage. Le spectacle finit vers 1h30 le dimanche

matin et à 8h la salle est propre.



Merci à Cédric et à Dav'



### Finales Loire Basket Ball



Cette année, le comité départemental de la Loire de basket-ball a fait confiance à notre club et à celui de Saint Germain Lespinasse pour l'organisation des finales



Loire.  
Après l'accord de la commission des salles pour la réalisation de cette manifestation, le bureau eut la lourde tâche de préparer

au mieux le déroulement de ces deux journées. Huit rencontres ont regroupé pas moins de 180 joueurs et joueuses. Arbitres et marqueurs ont fait le maximum pour que la fête soit réussie. Il faut noter la bonne

participation du bureau et de certains licenciés qui ont œuvré à la buvette, à la tombola ainsi qu'à la réception des équipes. Remercions également les deux municipalités pour leur implication dans



l'organisation du vin

## Activités associatives



d'honneur et l'achat des fanions remis à toutes les équipes participantes. Cela permet de mieux faire connaître notre village et

notre association, notamment auprès des clubs stéphanois.

La réussite de ces deux journées nous incite à encourager les futurs dirigeants à refaire ce genre de manifestation.



### **Le Relais Assistants Maternels Parents – Enfants arrive chez vous**

A partir du mois de septembre le Relais Assistants Maternels Parents- Enfants tiendra des permanences à St Romain la motte tous les 1er lundis de

chaque mois. La responsable, Laëtitia Rivollier vous accueillera de 9h à 11h en mairie.

Lors de ces permanences les parents pourront venir retirer la liste des assistantes maternelles agréées et avoir des renseignements sur le contrat de travail.

En plus d'informations administratives, les assistantes maternelles auront la possibilité d'emprunter

gratuitement des jeux, des revues professionnelles et des livres pour enfants.

Pour les mois de septembre à décembre les permanences seront le 1 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1 décembre.

Si vous souhaitez prendre rdv vous pouvez téléphoner au 04.77.64.50.93

## Un Site internet: pourquoi et pour quoi faire? [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr)



Le plus spectaculaire développement des moyens de communication

de la fin du vingtième siècle est sans aucun doute l'accès massif à internet. Au départ, réservé aux militaires américains pour relier entre eux les ordinateurs de leurs sites stratégiques, ces derniers ont très vite compris que la puissance de cet outil ne pouvait être

restreint à leur seule utilisation. C'est pourquoi ce réseau, car il s'agit bien d'un réseau d'ordinateurs reliés entre eux, a été élargi gratuitement aux universités américaines puis à des opérateurs qui permirent la connexion des ordinateurs privés à la toile mondiale.

On peut faire beaucoup de choses grâce à internet et notamment chercher les informations dont on a besoin en un clic de souris. Les connaissances

diffusées sur internet sont colossales et disponibles à la demande. Tous les sujets sont abordés, les bons comme les mauvais; ce qui crée certaines dérives. Mais doit-on fermer une bibliothèque sous prétexte qu'un livre la pollue? On doit cependant se méfier des informations car elles proviennent des utilisateurs désireux de faire partager leurs investigations ou recherches, en absence de tout contrôle. A chacun de vérifier.

## ***Michel Roiron, initiateur du site de Saint Romain, nous en parle.***

### **Pourquoi un site Web sur Saint Romain?**

Tout s'est mis en route simplement lorsque mon épouse Bernadette est devenue conseillère municipale en 2000. Comme elle faisait partie de la commission "Animation", elle m'a naturellement sollicité pour les photos, publications, ... dont elle avait besoin. Je l'ai accompagnée aux cérémonies et réalisé des photos. Ont suivi quelques coups de main en informatique pour des plans et le démarrage du fameux "P'tit Curieux".

Après elle a assumé cette publication avec Marie Claude, Michel et François - conseillers aussi- et de la même commission. Naturellement est venu le réflexe "partageons l'info" par l'outil actuel le plus simple : Internet !

### **Est-ce l'oeuvre d'un passionné d'informatique ou est-ce l'envie de faire partager des informations ou un peu des deux?**

J'assure la maintenance et l'installation du matériel informatique et réseau dans mon entreprise et j'ai formé certains futurs webmasters de Centres de Formations d'Apprentis français au moment de l'éclosion d'internet comme outil de travail. Une passion, l'informatique ? Non, je n'y passe pas mes soirées, mais m'y sens à l'aise dans le cadre de mon métier. Faire un site internet est donc sans problème pour moi, mais surtout le moteur a été de mettre en avant cette commune rurale qui nous a accueillis en

1982 et dont nous ne nous lassons pas des paysages. Mettre en avant la qualité de la vie au milieu des champs, voir nos si beaux chênes comme des richesses et non pas seulement comme du bois de chauffage, et la nature si riche dans le pré à côté de chez moi : pic vert, chevreuils, écureuils, buses, sanglier même une fois ! Puis, j'avoue que je me suis laissé entraîner par les gens, leur histoire et les siècles précédents.... Châteaux, Motte féodale, photos d'école de 1900, histoire de l'église, de l'horloge, des récits des anciens vigneron, etc...

### **Quel âge a le site?**

Il a maintenant 8 ans d'existence. Les premières pages ont été créées en accord avec le maire André Danière et hébergées gratuitement chez Free sous le nom <http://mairie.stromain.free.fr>. Si vous tapez cette adresse dans votre navigateur, vous pourrez visiter le site.

### **Quelles sont les démarches nécessaires pour sa création?**

Pour l'hébergement, il y a 8 ans, c'était plus confidentiel et l'espace dont on pouvait disposer très limité. Heureusement, la technique a évolué à très grande vitesse, et nous permet maintenant d'avoir 350 pages à lire et 1800 photos parlant de Saint Romain. Il est sûr que ce site est un des plus garnis de toutes les communes de France !

Pour acheter ensuite le nom de

domaine www.stromain.fr, qui est le nom actuel, il y a eu plusieurs étapes. En 2001, les syntaxes utilisant le nom de "saint romain" étaient déjà achetées par Saint Romain en Bourgogne, et d'autres villages plus rapides que nous. Nous avons donc tronqué le nom en "stromain" et cela aussi simplifiait la saisie avec le clavier.... car en effet, notre village a un nom plutôt long à saisir au clavier ! La mairie a donc acheté www.stromain.com et ce nom est devenu ensuite www.stromain.fr, ce qui est plus logique.

### **Que trouve t-on sur ce site?**

Le temps disponible est le moteur



principal de la réalisation : comme tous, je n'ai pu assumer la partie en "live", reportages, soirées, cérémonies malgré toutes les infos auxquelles mon épouse avait accès. J'ai donc plutôt axé le travail sur le stockage des cartes postales, des photos d'école, les photos des classes et la partie histoire de France de Saint Romain La Mothe, (tel qu'il s'écrivait en 1887 sur les cartes de Cassini).

Nous avons recueilli plusieurs témoignages intéressants auprès des

## Communication

---

anciens du village, et le contact était toujours très riche dans cet échange : recettes, métiers, guerre....

### **Quelles sont les satisfactions et les déceptions que l'on ressent après un tel travail?**

Les satisfactions ont été surtout les mails d'encouragements de visiteurs et l'aide importante apportée par Christine Kibkalo pour toute la partie historique. Elle m'a permis de consulter beaucoup d'ouvrages difficiles à obtenir (vous trouvez toute la bibliographie parlant de Saint Romain sur le site internet). Un classeur a été fait, collectant tous ces extraits de livres et est disponible auprès de la mairie. Le travail d'histoire qu'Yves Passot publiait dans les bulletins a été en partie repris dans les pages du site.

Quelques habitants ont vraiment compris ce partage et travail de mémoire en mettant à notre disposition des objets ou photos personnels. Une partie du site existe grâce à eux !

Des déceptions ? Pas vraiment, juste parfois l'impression de "ramer" pour obtenir les informations des clubs, associations... Des réflexions décalées du style : "Ah, c'est bien, il y a la photo d'école de mes parents ! Mais il n'y a pas celle de mes grands-parents ?" C'est plutôt amusant et logique d'expliquer que s'ils ne me la prêtent pas pour la scanner, jamais elle ne sera publiée !

### **Des oubliés ?**

Je sentirai ce projet abouti lorsque j'aurai mis en ligne cet été les cartes Napoléon de toute beauté qui sont préservées à la mairie,

mais qu'on ne peut consulter sans risque de détérioration. Un bout d'histoire de plus.....



### **Conclusion**

Je cède avec confiance les rênes du site aux successeurs. Ils sauront faire évoluer et encore grandir le témoignage de la vie à Saint Romain à partir de septembre 2008.



**Les personnes désirant utiliser internet et n'ayant pas de connexion à domicile, peuvent aller à la médiathèque où deux postes sont installés à leur intention.**



Le personnel de la mairie ainsi que les élus désireux de se perfectionner sur "frontpage" suivent actuellement une formation dans l'enceinte de l'école. Cette initiative permettra de mettre à jour régulièrement le site de Saint Romain et ainsi de le péréniser.





## La rubrique jardinage Le Jardin de Marcel



Le P'tit Curieux souhaiterait faire un beau jardin mais avant de se lancer dans la culture, il a décidé de prendre conseil auprès des jardiniers de Saint Romain.

Cet été, il est allé rencontrer Marcel Goutille qui a eu la gentillesse de lui faire visiter son jardin et de lui révéler quelques-uns de ses secrets de jardinage.

Pour Marcel: "si vous voulez avoir un beau jardin l'été, il faut une bonne préparation l'hiver". C'est pour cela qu'il consacre du

temps à bêcher son terrain en ajoutant du fumier puis il le laboure.

La seconde règle est de suivre les dictons ou coutumes des "Anciens". « A la Saint Antoine (anciennement le 17 janvier), sème tes salades. »(même s'il y a de la neige).

Attention, les scaroles attendront le mois de juin et la mâche le 15 août.

« Tout ce qui vient en terre se sème en vieille lune et tout ce qui vient sur terre, en nouvelle lune. »  
« La pluie du mois d'août ne doit pas mouiller les ails et les oignons. »

La troisième règle nous rappelle que si

la météo est importante, le soin, l'affection et le temps consacré au jardin l'est tout autant. En effet, Marcel se fait un devoir d'aller tous les matins faire son tour au jardin.



L'été étant, entre autres, la saison des tomates, il a présenté quelques "trucs" pour bien les soigner.

Penser à les pincer, c'est à

dire ôter la pousse au pied de la feuille, puis à les attacher. Disposer des œillets d'Inde à leurs pieds. L'odeur fera fuir les pucerons.

Sulfater les feuilles avec de la bouillie bordelaise.

Les tomates cerises sont délicieuses, elles se grignotent à toute heure et occasion.

Les « cœur de bœuf » sont parfaites en salade car elles ont la chair ferme.

Chaque jardinier ayant ses propres techniques, le P'tit Curieux continuera sa quête des "trucs" au prochain trimestre.



Propos receuillis par Nathalie

## Prochaines manifestations

**Jeux Interquartier****JUILLET**

- Vendredi 4 :** Fête de l'école  
Sou des Ecoles
- Samedi 5 :** Challenge « Les Sens'Ciel »  
Amicale Boule jeu à la lyonnaise
- Dimanche 13 :** Interquartiers  
Club des Jeunes
- Samedi 19 :** Concours de pétanque  
Centre de Loisirs L'Ile des Enfants
- Samedi 19 et dimanche 20 :** Fête patronale  
Comité des Fêtes
- Vendredi 25 :** Concours de pétanque  
PG – CATM
- Samedi 26 :** Concours officiel  
Amicale Boule jeu à la lyonnaise

**SEPTEMBRE**

- Mardi 9 :** Méchoui  
Club du 3ème âge
- Samedi 13 :** Fête des Classes  
Classes en 8
- Samedi 20 et dimanche 21 :** But d'honneur  
Amicale Boule jeu à la lyonnaise
- Dimanche 21 :** Vide grenier
- Mill'ados du centre de loisirs L'Ile des Enfants**
- Samedi 27 :** Concours officiel pétanque  
Section pétanque

**AOUT**

- Mercredi 20 :** Concours boules vétérans + repas  
Amicale Boule jeu à la lyonnaise
- Vendredi 29 :** Challenge du Maire  
Amicale Boule jeu à la lyonnaise
- Dimanche 31 :** Fête de la batteuse  
Comité des Fêtes + PG-CATM

**INFORMATIONS COMMUNALES****OBJETS ENCOMBRANTS**

Comme vous en avez été informé dans le bulletin municipal 2007, une déchetterie est à votre disposition dans la zone d'activités du Mardeloup à Pouilly-les-Nonains.

Deux horaires –été, hiver– étaient en vigueur jusqu'au 31 mars 2008.

Or, depuis le 1er avril 2008, un seul horaire est à retenir.

Lundi	14 h – 18 h
Mercredi	9 h – 12 h et 14 h – 18 h
Jeudi	9 h – 12 h
Vendredi	9 h – 12 h et 14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h et 14 h – 18 h

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la déchetterie du Mardeloup **04. 77. 68. 84. 90.**